

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

Pays de Gex aggro poursuit par la mise en œuvre de projets d'ampleur, dont les premiers verront le jour en 2021. L'objectif : **accélérer la réduction des déchets produits sur le territoire, mais aussi les prévenir, c'est-à-dire prolonger la durée de vie des objets.**

La collectivité s'est dotée en 2016 d'un Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés

→ **17M€** d'investissement pour que chaque gessien soit à **10 min max d'une déchèterie**



3 nouvelles déchèteries :

Ornex
Divonne-Les-Bains
Echenevex



1 extension :

Péron



1 nouvelle ressouçerie

Ornex

ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION



Le budget déchets est un budget annexe qui doit s'équilibrer en dépense et recettes, **ces dernières étant pour 95% assurées par le produit de la redevance incitative.**

Les projections budgétaires pour 2021 et les années suivantes montrent **la nécessité d'augmenter le produit de la redevance afin de continuer à réaliser les investissements importants** et nécessaires pour améliorer le service à l'utilisateur.



Sur les 5 prochaines années : augmentation prévue de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes), pour un impact global de **1 370 000 € de dépenses supplémentaires pour l'agglomération.**



L'équation économique du recyclage est dégradée (baisse des recettes sur les matières premières, baisse des subventions des organismes de recyclage): Jusqu'en 2018, les recettes de performance perçues du SIFAGE étaient de l'ordre de 300 000 €/an et compensaient le coût de la collecte sélective en porte à porte. **En 3 ans, la perte de recette cumulée globale est de 760 000 €.**

C'est pourquoi, il a dû être voté une augmentation des tarifs de la redevance sur 2021, **avec un ajustement des tarifs en fonction du mode de collecte : +7.4% pour la redevance en porte à porte** (coût plus élevé pour ce mode de collecte) et **+3.4% pour la redevance en conteneur (semi)-enterrés.**

MERCI POUR VOS EFFORTS



610 kg/hab



+ 3.4 %

habitants (100 462 hab.)

Il est à noter **la diminution de la production d'ordures ménagères par habitant (-3,5%)** alors que la population gessienne a dépassé les 100 000 habitants. Sans ces efforts, il aurait fallu **ajouter 1 165 000 € TTC au budget incinération de 2021 supporté directement par les foyers gessiens.**

Valorisation des biodéchets

Le compostage collectif fonctionne : **la collectivité accompagne les foyers dans leur projet** (elle met en place tout au long de l'année des formations pour faire fonctionner son composteur / lombricomposteur).



12 300

Foyers équipés de composteurs/lombricomposteurs



146

sites de compostage collectif

Le tri sélectif



94 kg/hab

56 %

Depuis 2008, la part du **recyclage et de la valorisation matière et organique est supérieure à l'incinération** et atteint 56% en 2019



3 961 t

de verre collectées



1 324 t

de plastique/métaux collectées



2 974 t

de papiers / cartonnettes collectées

Mise en place d'une étude globale sur le fonctionnement de cette gestion des déchets, notamment avec un travail enclenché sur le ramassage du vac aux abords des conteneurs. **Les incivilités coutent ainsi plus de 300 000€ de ramassage** que l'agglomération veut améliorer dès 2021.

Les déchèteries



-11 kg/hab

66 %

des déchets déposés en déchèteries sont recyclés

LIBRE-CHOIX DE SERVICE !



L'utilisateur rattaché à un conteneur de référence peut disposer, d'un accès supplémentaire aux autres conteneurs implantés accessibles au public dans sa commune de résidence.

L'utilisateur collecté en porte-à-porte peut renoncer, s'il en fait la demande expresse, à l'utilisation du bac roulant qui lui est attribué pour être rattaché à l'un des conteneurs accessibles au public situés dans son secteur de résidence. Tout changement d'attribution doit être validé par la Collectivité.